

PRE-INSCRIPTION ECOLE RENTREE 2017 - 2018

Quels sont les enfants concernés ?

- Tous les enfants domiciliés à Murianette nés en 2014 et les nouveaux arrivants dans la commune.

Les démarches à suivre :

- Venir en Mairie aux jours et heures ci-dessous avec votre livret de famille et un justificatif de domicile pour retirer un certificat d'inscription à présenter au directeur de l'école.

PERMANENCES MAIRIE
Lundi 13h30 à 17h00
Mardi 13h30 à 17h00
Mercredi 8h à 12h00
Jeudi 13h30 à 17h00
Vendredi 13h30 à 18h00
Du 6 mars 2017 au 10 mars 2017

- Prendre rendez-vous auprès de la Directrice, Mme Céline BONARDI, pour la rencontrer aux jours et heures ci-dessous, avec le certificat d'inscription délivré en mairie, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant avec mention des vaccinations, le certificat de radiation et le livret scolaire si l'enfant, déjà en primaire, vient d'une autre commune.

PERMANENCES DE LA DIRECTRICE D'ECOLE
Vendredi 24/03/2017 : 8h30-11h30 et 13h30-15h45
Vendredi 31/03/2017: 8h30-11h30 et 13h30-15h45
Vendredi 07/04/2017: 8h30-11h30 et 13h30-15h45
Tél. école = 04 76 77 69 95